JOURNEE AFACHADA DIMANCHE 8 NOVEMBRE

Goûter aux Châtaignes grillées à partir de 16h, offert aux habitants de la commune. Lieu : La MAZADE Organisé par le CCAS

CCAS les personnes de la commune qui connaissent des difficultés, financières, psychologiques, familiales peuvent se rapprocher du CCAS et du Centre Medico Social : 04 66 24 85 80

DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION 2016

Réservé aux associations dont le siège social est sur Sénéchas. A retirer en mairie ou télécharger à partir du **12 novembre 2015**

SPECTACLE VIVANT SAMEDI 10 OCTOBRE à 11H

Organisé par la CCHC avec le soutien du CG30 **Be Claude** par la Cie 1Watt : un moment de plaisir, drôle et décapant - RV : devant la mairie de Génolhac

CONSEIL MUNICIPAL

Les habitants sont invités à la séance publique du **lundi 2 novembre** à 18h en mairie.

DECES D'ALAIN COYARD

« Je voudrais par ce mot exprimer toute ma gratitude aux habitants de Sénéchas pour leur compassion, leur générosité, leur solidarité et leur humanité lors de l'accompagnement de mon époux Alain Coyard décédé le 20 juillet. Je vous remercie du fond du coeur. Bel automne à tous. » Sara Coyard-Holmes

SI VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARAÎTRE UNE INFORMATION DANS CE BULLETIN, VOUS POUVEZ L'ENVOYER AU SECRETARIAT DE LA MAIRIE. Pour la préparation du bulletin d'octobre – date limite de réception le **16 décembre 2015**

Contact: mairie.senechas@wanadoo.fr MAIRIE: 04 66 61 17 78

SITE INTERNET www.senechas.com

SENECHAS OCTOBRE - NOVEMBRE DECEMBRE 2015

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



Ce puits cévenol traditionnel se trouve au bout du chemin qui part de la cabine téléphonique et qui va jusqu'à l'entrée de chez Mr et Mme Cébelieu.

RESTAURATION DU PUITS

Jérome et Fabien ont remis en état et sécurisé le puits du village. Toutes personnes ayant des anecdotes autour de ce puits peuvent en informer la mairie.

LE JOUR DE LA NUIT SAMEDI 10 OCTOBRE

Extinction intégrale de l'éclairage public de 21h à 6h du matin dans le cadre de l'événement « le Jour de La Nuit » sur la commune de Sénéchas.

Le Conseil Municipal souhaite amorcer une réflexion sur l'éclairage public : réduction de notre consommation en énergie, lutte contre la pollution lumineuse, préservation avec les autres communes du Parc National des Cévennes de la biodiversité nocturne. Nous invitons les habitants à exprimer leurs souhaits et points de vues en retournant en mairie le formulaire joint.

AMBROISIE plante envahissante très allergène!



Si vous pensez en avoir sur votre terrain, en cas de doute n'hésitez pas à contacter la mairie pour confirmation. Le meilleur moyen de l'éradiquer est l'arrachage systématique avant la floraison, pour éviter la propagation du pollen. Au printemps

2016, la commune organisera une journée citoyenne pour l'arrachage. Nous pouvons dès à présent recenser sur la commune les lieux où elle se développe. Merci de nous les signaler en mairie.

REPAS-SPECTACLE DES ANCIENS : 12 DECEMBRE à Midi

Offert aux électeurs de la commune âgés de plus de 65 ans. Ce repas est ouvert à tous les autres, moyennant une participation financière de 23€. <u>Inscription en mairie jusqu'au 23 novembre</u>, dans la limite des places disponibles. Les personnes âgées à mobilité réduite sont invitées à se signaler auprès du secrétariat de mairie.

BIBLIOTHEQUE:

Des nouveautés à découvrir, pour tous les âges !

NOUVEL AN DES ENFANTS: 9 JANVIER 2016

Les enfants de la commune de **moins de 17 ans** sont invités par la municipalité à participer à une chasse aux trésors et à un goûter avec remise des cadeaux de Noël. **Les participants doivent s'inscrire en mairie avant le 23 décembre 2015.**

RESEAU D'EAU POTABLE

Avec le SIVOM des Hautes Cévennes la commune va engager des travaux sur son réseau. 1km de conduite va être remplacé sur le tronçon entre le bassin des Fourches et le Village. Les travaux se feront en 2016 si les subventions sont accordées (60% de la dépense). Reste à la charge de la commue environ 115 000 euros environ HT.

CHASSE

Depuis le 15 août la chasse est ouverte sur notre commune jusqu'au **29 Février 2016** : chasse en battue, à l'affut ou à l'approche.

LA MAZADE LIEU DE VIE SOCIALE (voir programme joint)

La commune et le CCAS proposent aux habitants de la commune qui le souhaitent, d'organiser des après-midis récréatives : jeux de société, cartes ... dans la salle principale de la Mazade. L'inscription doit se faire en mairie par la personne organisatrice 15 jours avant l'activité. L'activité doit être ouverte à tous les habitants du village et être communiquée publiquement.

ASSAINISSEMENT

30 branchements vont être installés à Mallenches. Coût de l'opération restant à la charge de la commune environ 100 000 €.

COMPOSTAGE COLLECTIF sur Sénéchas

La **CCHC** ne souhaite pas pour l'instant mettre en place des actions qui auraient pour effet de diminuer le tonnage des Ordures Ménagères. Ce projet reste en attente.